

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
262^{ème} REUNION
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
24 FEVRIER 2011

PSC/PR/COMM(CCLXII)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DE LA 262^{ème} REUNION
DE CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 262^{ème} réunion, tenue le 24 février 2011, a examiné le rapport de sa mission effectuée au Soudan, du 15 au 18 décembre 2010, et a adopté la décision qui suit:

Le Conseil,

1. **Prend note** du rapport [PSC/PR/COMM.1(CCLXII)] de la mission sur le terrain effectuée par le CPS, du 15 au 18 décembre 2011, au Soudan;
2. **Se félicite** de la tenue réussie du Référendum d'autodétermination au Sud Soudan qui constitue la disposition principale de la mise en œuvre de l'Accord de paix global (CPA);
3. **Souligne** la nécessité de continuer d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix global (CPA). A cet égard, le Conseil **souligne, en outre**, le rôle du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA pour le Soudan qui continue d'apporter son appui aux parties dans la mise en œuvre du CPA, ainsi que dans les négociations sur les arrangements post-référendaires; et **réitère**, une fois encore, son appui au Groupe de mise en oeuvre de haut niveau de l'UA pour le Soudan et à la poursuite des efforts de paix, de stabilité et de sécurité au Soudan;
4. **Souligne** la nécessité d'accélérer le processus de reconstruction et de développement socio-économique au Sud Soudan, afin de construire un Etat viable ;
5. **Exprime sa préoccupation** face à la situation sécuritaire prévalant au Darfour et **réitère** son plein appui à l'UNAMID dans ses efforts visant à améliorer la situation sécuritaire, assurer la protection des civils, ainsi qu'à apporter son soutien à une relance socio-économique rapide;
6. **Réitère en outre** la nécessité d'accélérer la conclusion des négociations de paix de Doha de manière inclusive et **exhorte** au respect du calendrier du processus Darfour-Darfour ;
7. **Souligne** la nécessité de renforcer la coopération entre l'UNAMID et le CPS, y compris dans l'échange d'informations sur les activités de la Mission;
8. **Appelle** la communauté internationale à apporter son appui aux efforts de reconstruction post-conflit au Soudan;
9. **Décide** de rester saisi de la question.